

L'an deux mille vingt et un et le neuf mars à dix huit heures, le Bureau Communautaire de la Communauté de communes «Ardèche des Sources et Volcans », régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du 2^{ème} étage du Château de Blou à Thueyts, sous la présidence de Monsieur Cédric D'IMPERIO, Président.

Membres afférents au Bureau communautaire	16	Date de convocation	03 Mars 2021
Membres en exercice	16	Secrétaire de séance	Pierre CHAPUIS
Membres présents	15		
Membres absents ou excusés	1		
Membres qui ont pris part à la délibération	15		

Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent	Délégué(e) titulaire	Présent
BONNET Georges	X	D'IMPERIO Cédric	X	GEIGUER Jacques	X	PALLOT Thierry	X
BOUET Lynda	X	FABREGES Marie France	X	GINEVRA Stéphane	Excusé	REYMOND Jean Pierre	X
CHAPUIS Pierre	X	FARGIER Gérard	X	HOUETZ Marion	X	ROBERT Karine	X
DALVERNY Jérôme	X	FIALON Dominique	X	LAURENT Guy	X	VEYRENC Yves	X

Administratif : Michel DECHAUD, Sophie BOTTON

Rencontre avec le Président et la directrice de l'association Initiative seuil de Provence Ardèche Méridionale (ISDPAM) :

Monsieur Nicolas GIRARD, Président, et Madame Aurélie PERRIN (Directrice) exposent le rôle de l'association qui aide gracieusement les créateurs et repreneurs d'entreprises en leur accordant un prêt d'honneur sans intérêt et en les accompagnant après la création ou la reprise jusqu'à la réussite économique de leur projet. Cela concerne également les artisans, commerçants et les agriculteurs.

1. Adhésion à la plateforme INITIATIVE SEUIL DE PROVENCE ARDECHE MERIDIONALE (ISDPAM) :

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, approuve l'adhésion de la communauté de communes à l'association ISDPAM et désigne Dominique FIALON, vice-président au développement économique en qualité de délégué de la CDC.

2. Modification tarif partenariat Thermes de Neyrac (service tourisme) :

Le Bureau communautaire, à l'unanimité, fixe le tarif partenariat 2021 à 2 240 € avec les Thermes.

3. Subvention aux associations culturelles :

. Comédie de Valence : accueil en résidence d'une auteure à Montpezat de février à juin 2021 : le Bureau communautaire, à l'unanimité, fixe la participation de la communauté de communes à 2 000 €

. Association Format danse contemporaine : le Bureau communautaire, à l'unanimité, fixe la participation de la communauté de communes à 2 000 € pour les actions (pratique amateur, festival...) et à 1 000 € pour les itinérances chorégraphiques.

4. Divers :

Agriculture

Culture

PLUi

Commission CLECT

Voirie

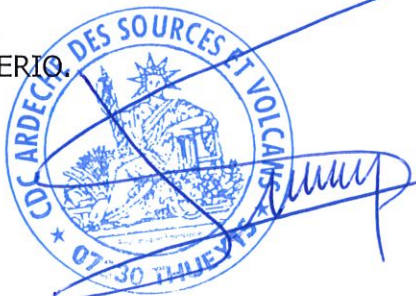
Contrat CAR 2 :

Entretien des sentiers de randonnée

La séance est levée à 20 heures 35.

L'intégralité des délibérations est consultable au siège de la communauté de communes.

Le Président,
Cédric D'IMPERIO.



Le Secrétaire de séance,
Pierre CHAPUIS.